

conditions générales

- 1** Une commande sera considérée comme définitive à condition de ne pas avoir été refusée de notre part dans les huit jours après sa réception. Toute commande ou modification, tout complément, toute dérogation aux conditions générales de vente ainsi que tout engagement pris par nos représentants, employés ou délégués doivent faire l'objet d'une confirmation écrite et explicite de notre part pour être valablement acceptés.
- 2** Les commandes pour lesquelles aucun prix explicite n'a été arrêté, seront calculées sur la base des prix mentionnés dans notre tarif en vigueur au moment de la livraison. Les nouveaux tarifs remplacent automatiquement tous les tarifs précédents.
- 3** Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif, l'acheteur ne pouvant en aucun cas invoquer la non-observation des délais pour réclamer des dommages et intérêts ou exiger l'annulation de la vente en cas de non-respect des délais.
- 4** Les marchandises sont expédiées aux risques et périls de l'acheteur ou du destinataire, quel que soit le mode d'expédition, même si l'envoi est effectué franco domicile.
- 5** Toute réclamation relative aux marchandises faisant l'objet de factures ou d'extraits de compte doit être adressée par lettre recommandée dans les huit jours, à compter de la date de facturation, faute de quoi aucune plainte ne sera acceptée et les factures seront considérées comme étant acceptées sans réserve. Aucune plainte ne sera admise lorsque les marchandises auront subi un traitement.
- 6** La TVA est à charge du client.
- 7** Nos factures sont payables à Ostende, sauf stipulation contraire écrite, net et sans remise au plus tard 30 jours après la date de facturation. Lorsque l'acheteur manque à ses obligations envers le vendeur ou lorsqu'il cesse tout paiement, sans préjudice du droit aux dommages et intérêts:
 - A** toute somme non payée à l'échéance portera de plein droit et sans mise en demeure un intérêt moratoire de 1% par mois, à compter de la date d'échéance. En outre, de plein droit et sans mise en demeure, l'acheteur sera tenu à payer une indemnité forfaitaire s'élevant comme ci-dessous à:
 - 15% du montant non-payé de la facture jusqu'à € 6.000, avec un minimum de € 50
 - 10% du montant non-payé de la facture entre € 6.000 et € 15.000
 - 8% du montant non-payé de la facture entre € 15.000 et € 60.000
 - 5% du montant au dessus de € 60.000, sans pour autant que le montant de l'indemnité ne dépasse les € 7.500.
 - B** le vendeur se réserve le droit d'exiger de l'acheteur la garantie jugée nécessaire à la bonne exécution des obligations.
 - C** ceci aura comme conséquence que l'acheteur sera déchu du délai de paiement accordé, et cela de plein droit et sans mise en demeure, le vendeur se réservant le droit de suspendre toute livraison, de revendiquer les marchandises vendues et d'invoquer la nullité de l'achat, quel que soit son privilège sur le bien ou son prix de vente.
 - D** le vendeur peut exercer le droit de rétention sur tous les biens en sa possession.
 - E** la vente est annulée de plein droit et sans mise en demeure si le vendeur en décide ainsi et le communique à l'acheteur. Le recours à une ou plusieurs clauses ci-dessus sera à la seule discrétion du vendeur et sera notifié à l'acheteur par lettre recommandée.
- 8** Les factures sont envoyées par e-mail, à moins que l'acheteur n'ait expressément indiqué vouloir recevoir une facture au format papier. L'acceptation des présentes conditions générales vaut acceptation de la facturation électronique. L'acheteur est tenu de communiquer une adresse e-mail correcte et actuelle à laquelle les factures peuvent être envoyées. L'acheteur est personnellement responsable de la non-réception d'une facture en raison d'un changement d'adresse e-mail, d'une erreur technique, d'un filtre anti-spam ou d'une boîte de réception pleine. Une facture électronique est réputée avoir été reçue le jour de son envoi. Le délai de paiement, tel que fixé à l'article 7 des présentes conditions générales, prend cours à partir de la date de la facture électronique.
- 9** Sans préjudice du risque de l'acheteur au sujet des marchandises, le vendeur se réserve le droit de propriété sur les marchandises jusqu'au paiement intégral de la somme due. En l'absence d'engagement de la part de l'acheteur, la vente sera révoquée de plein droit et sans mise en demeure. L'acte de volonté du vendeur sera suffisamment manifesté par l'envoi d'une lettre recommandée.
- 10** Le vendeur limite sa responsabilité pour des dommages aux limites fixées dans la police d'assurance responsabilité civile, pour autant que la couverture soit acquise et dans la mesure où sa responsabilité est engagée. A défaut de couverture pour quelque raison que ce soit, la responsabilité sera limitée à la valeur du contrat. Le client renonce au recours au-delà de ces limites et s'engage à faire observer cette clause par ses assureurs respectifs. A la simple demande du client, il est possible d'obtenir un certificat de l'assurance responsabilité civile, souscrite par le vendeur.
- 11** L'acheteur est censé connaître et approuver nos conditions générales qui seront les seules à être considérées comme valables, même si celles-ci étaient en contradiction avec ses propres conditions d'achat générales et particulières. Ces dernières ne nous engagent qu'à condition qu'un contrat écrit n'ait été conclu.
- 12** Tout changement dans la situation de l'acheteur, tel que décès, incapacité, dissolution ou modification de société, protêt d'un effet accepté, solvabilité précaire, concordat, faillite, nous permet d'exiger des garanties supplémentaires ou d'annuler partiellement ou intégralement le contrat.
- 13** Toute copie de nos dépliants, catalogues et tarifs, même partielle, n'est autorisée que moyennant notre accord par écrit. Tous les dépliants, catalogues et listes de prix doivent être repris intégralement et sans aucune modification.
- 14** En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire d'Ostende seront compétents. Seul le droit belge est applicable en cas de litige.